



GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES RISQUES**



CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION EN CAS D'ÉVÈNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE DANGEREUX FORTE HOULE

MESSAGE :

- Ne circulez pas en bord de mer sauf nécessité absolue et limitez votre vitesse sur les routes exposées à la houle.
- Pour les plaisanciers et les professionnels de la mer : ne prenez pas la mer.
- Protégez les embarcations en les mettant à l'abri ou en les sortant de l'eau.
- Ne vous baignez pas.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau et méfiez-vous des rouleaux (même une zone à priori non exposée peut-être balayée soudainement par une vague plus forte que les autres).
- Surveillez attentivement les enfants et évitez les jeux au bord de l'eau.
- Si vous habitez en bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux et rejoignez un abri sûr.